La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA JOURNÉE DE PROPAGANDE DU DISTRICT DU CAMBRESIS-VALENCIENNES DE LA LIGUE DU NORD DE F. A.

La journée de propagande de football-association organisée le 21 par le District du Cambrésis-Valenciennes de la L. N. F. A. a remporté un magnifique succès digne des efforts des organisateurs. En particulier, le match de sélection de l'après-midi a été suivi par un nombre important d'adeptes du ballon rond, qu'il eut été souhaitable toutefois de voir assister aussi à la conférence de la matinée.

Ce n'est, en effet, que devant une centaine de nos arbitres, joueurs, dirigeants et supporters, que les conférenciers développèrent admirablement une technique des plus intéressantes. Aussi, et nous insistons particulièrement sur ce point, est-il regrettable que de nombreux joueurs n'aient pas cru attacher à cette leçon toute l'importance qu'elle méritait et dont chacun aurait retiré le plus grand profit, quelque connaissance des règles de jeu qu'il puisse prétendre avoir.

C'est à 10 heures ; dans la salle du Salon des Sports à Anzin, que M. A. Vallin, victime d'un retard de train, prit le premier la parole. Il donna aux auditeurs une interprétation très nette de l'article 9 des règlements généraux de l'International Board, qui vise la répression de la brutalité et recommanda aux arbitres de se montrer très sévères quant à son application en leur demandant néanmoins de faire preuve de bon sens alléguant très justement « que l'arbitre ne doit pas être une machine du règlement ».

Il fit appel aux dirigeants de club les invitant à faire à leurs jeunes joueurs l'éducation technique du jeu avant qu'ils chaussent les bottines à crampons.

M. Quittemel exposa toute la théorie du hors-jeu dans une causerie qui fut très goûtée et insista particulièrement sur le hors-jeu de position.

M. Vallin termina en traitant des relations de nos dévoués arbitres avec les joueurs et le public de nos stades.

A 12 h. 30, un déjeuner intime réunit les invités, les membres du comité du District et quelques arbitres. Au dessert, M. Delattre, président du District remercia MM. Vallin et Quittemel de leur témoignage de sympathie et en général de celui que nous témoigne le conseil de la Ligue avec tout son appui.

M. Vallin répondit en une improvisation très heureuse. Il évoqua les dignes sentiments que développe la pratique des sports.

A 14 h. eut lieu un match de sélection.

Les probables battirent les possibles par 3 buts à 2. Le jeu fut en général bien combiné et scientifique, mais trop souvent en l'air. Les joueurs devront s'attacher aux passes courtes et à ras de terre.

En résumé, la journée du 21 a été très réussie. Elle sera pour le District, riche en résultats et doit inciter les organisateurs à recommencer bientôt.

LES RENCONTRES DU 28 DÉCEMBRE

Union Sportive de Saint-Malo. — Equipe 1 contre R. C. Arras 1 B, 14 h. 15 Saint-Pol.

Equipe 2 contre J. C. Béthune 2, 12 h. 30, à Saint-Pol.

Equipes minimes contre minimes de Paris-Plage 11 heures à Saint-Pol.

Sporting-Club Fivois. — Equipe 1 A contre Union Sportive Tourcoing, terrain Virnot, à 14 h.

Equipe 1 B contre Union Sportive Tourcoing, à Tourcoing à 10 heures.

Equipe 2 contre Union Sportive Tourcoing à Ronchin à 10 heures.

Equipe 3 contre Union Sportive Tourcoing à Tourcoing à 8 h. 30.

Equipes 4 et 5, repos.

Equipe juniors A contre Juniors B, au Chevalier Français, 8 h. 30.

Gazelles contre Iris Club Lillois, Pavillon Bleu à Lambersart, à 8 h. 30.

A. S. P. T. T. — Equipe 1 contre équipe 2, 9 h. 30, au terrain. Rendez-vous au vestiaire à 9 h. Entraînement à 14 heures pour les joueurs non convoqués.

Racing Club de Sin-le-Noble. — Equipe 1 contre A. S. de Brebières 1, 14 h. terrain de cette dernière. Rendez-vous des équipiers salle des Pas-Perdus gare de Douai à 12 h. 45.

U. S. Pérenchies. — Equipe 1 A contre A. S. de Lomme 14 h. 15 à Pérenchies.

U. S. P. 1 B et A. S. L. 1 B à 10 h. à Lomme.

U. S. P. 2 contre S. C. La Gorgue 1 à 10 heures à Pérenchies.

Club des supporters « Allez Pérenchies ». — Le comité prie tous les supporters à se rendre dimanche 28 à 14 h. 15 au terrain pour encourager leur équipe.

A. S. d'Hellemmes. — Equipe 1 A à 14 h. contre Etoile Club Lillois 1 A sur le terrain d'Hellemmes. Rendez-vous au vestiaire à 13 h. 30.

Equipe 2 contre O. Marquois 2 à Marcq à 10 h. Rendez-vous chez Puvem, près de l'octroi à 9 h. 30. Equipe 3, repos.

Equipe juniors contre U. S. Lille-Délivrance juniors à 10 heures à Hellemmes. Rendez-vous au vestiaire chez Carpentier à 9 h. 30.

A. S. de Lomme. — Equipe 1 contre U. S. Pérenchies. Rendez-vous des équipiers à 12 heures 30 au siège.

Equipe 1 B contre U. S. Pérenchies 1 B, 10 h. terrain du Calvaire. Les joueurs convoqués sont priés de se trouver au siège à 9 h. 30.

Football Club du Marais. — Equipe 1 contre Jeunesse Sportive Lilloise 1, 9 h. 30, terrain de la Jeunesse. Rendez-vous des équipiers à 8 h. au siège.

Equipe 2 contre Red Club Lillois 2, 9 h. 30, au Marais. Rendez-vous à 9 h. au siège.

Olympique Lillois. — O. L. 1 A contre Boulogne 1 A à 14 h. 15 à Boulogne au Moulin Wibert.

O. L. 1 B contre U. S. Boulogne 1 B à 14 h. 15 à Lille, avenue de Dunkerque.

O. L. 2 contre S. C. Tourcoing 2, à 10 h. à Tourcoing, rue de Varsovie.

O. L. 3 contre U. S. Dunkerque-Malo (Aiglons), à 10 h. 30, à Dunkerque.

O. L. 4 contre Foyers Lillois 1, à 10 h. à Lambersart, au Canon d'Or.

O. L. 5 contre Olympique Wambrechies 1, à 10 h. à Lambersart au Canon d'Or.

O. L. 6 A et O. L. 6 B, Repos.

O. L. juniors A. Repos.

O. L. juniors réserves contre U. S. Pérenchies juniors A, à 8 h. 30, à Pérenchies.

O. L. juniors B contre Red Club Lillois 3 à 8 h. 30 au Romarin.

DEMANDES DE MATCHES

Sporting Club Fivois demande matches pour ses équipes suivantes :

Equipe 1 B, 1er janvier, 22 mars, 5, 12, 26 avril, 3 mai.

Equipe 2, 1er mars, 12, 19 avril.

Equipe 3, 22 février, 8, 22 mars, 5, 12, 19 avril.

Equipe 4, 11, 25 janvier, 1er, 22 février, 8, 22 mars, 5, 12, 19 avril, 3 mai.

Equipe 5, 18, 25 janvier, 1er, 15, 22 février, 1er, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19, 26 avril, 3 mai.

Juniors A, 18 janvier, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19, 26 avril, 3 mai.

Juniors B, 11, 18, 25 janvier, 8, 15, 22 février, 1er, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19, 26 avril, 3 mai.

Gazelles 25 janvier, 1er, 8, 15, 22 février, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19, 26 avril, 3 mai.

Ecrire à M. Ch. Delacre, 2, rue Maurice-Berteaux, Hellemmes-Lille.

Association Sportive d'Hellemmes demande matches pour ses équipes et aux dates suivantes :

Equipe 1 A, 1er février, 1er et 22 mars, 5, 12, 19 avril, avec retour assuré.

Equipe 1 B toute la saison.

Equipe 3, 25 janvier, 1er, 15 février et reste de la saison.

Ecrire à M. Devrome, rue Faidherbe, Pavillon Ghesquière, Hellemmes (Nord).

Football Club du Marais équipe première, demande matches les 11, 18 janvier, 8, et 15 février, et le reste de la saison.

Equipe 2, 4 janvier, 8 février et tout le mois de mars. Ecrire au secrétaire, 6, rue de Canteleu Lomme (Nord).

RUGBY

IRIS CLUB LILLOIS CONTRE U. S. DE MONTPELLIER

Nous rappelons que c'est aujourd'hui à 17 h. qu'arrive en gare de Lille la belle équipe de l'Union Sportive Montpelliéraine qui doit rencontrer demain le quinze local de l'Iris Club Lillois pour le match comptant pour le Championnat de France.

Le coup d'envoi aura lieu à 14 heures exactement et la partie sera dirigée par M. Vincent, arbitre du Comité de Paris.

Le délégué de la Fédération sera M. Valentin.

Voici la composition de l'équipe de l'Union Sportive de Montpellier :

Arrières : Lafontau ; trois-quarts : Bourel, Benoit, Marty, Vidal ; ouverture : Capzras ; mêlée : Sagnes ; 3e ligne : Raynal, Dejean (capitaine) et Billerach ; 2e ligne : Puech et Seguy ; 1re ligne : Crouzières, Joffre, Delhon ou Mejean.

Les équipiers premiers de l'Iris Club Lillois sont priés d'être présents à 13 heures précises au vestiaire.

CYCLISME

LE NOUVEAU COMITÉ DU NORD DE L'U. V. F.

Au cours de sa dernière réunion le Comité du Nord de l'Union Vélocipédique de France a formé comme suit son comité :

Président actif : M. Albert Bossaert, 58, avenue du Maréchal Pétain à Dunkerque.

Vice-présidents : MM. A. Gautier, chef délégué sportif ; P. Capelle, chef consul ; E. Caron, chef délégué militaire.

Secrétaire : M. J. Chotard, délégué sportif.

Trésorier : M. J. Schmitz, consul.

Commission des courses. — Président : M. A. Gauthier, chef délégué sportif, 37, rue Sainte-Barbe, à Dunkerque.

Secrétaire-comptable : M. J. Chotard, délégué sportif.

Comptable adjoint : M. J. Deborter, délégué sportif.

VELO CLUB CROISIEN

Ce soir samedi le V. C. C. fêtera ses succès de l'année 1924, par un banquet qui aura lieu au siège 76, 78 boulevard Emile-Zola, sous la présidence de M. André Samsoen. Rendez-vous au siège à 20 heures pour tous les participants.

BOXE

AU BOXING CLUB DE LENS

C'est mardi 30 décembre que se dérouleront, salle de l'Hôtel de la Renaissance les combats de boxe dont nous avons publié récemment le programme. Ces combats bien équilibrés plairont beaucoup à la multitude des sportsmen qui se presseront dans la salle.

Au dernier moment les organisateurs ont décidé de corser leur programme en ajoutant une course cycliste sur Home-Trainer qui opposera Jules Deloffre, du Cateau gagnant du Tour de France (catégorie isolé) à Boucher, champion du Pas-de-Calais 1923-1924.

COLOMBOPHILIE

EXPOSITION COLOMBOPHILE

Dimanche 28 décembre, au siège des « Voltigeurs Lillois », établi chez M. Jules Houste, 96, rue d'Austerlitz, Lille, exposition totale du colombier de M. Charles Stillatus.

Pour son début, ce novice a remporté plus de 20 prix en 1924 dont une seule de ses femelles s'est classée 1 fois.

Avec un nombre aussi restreint de sujets, ce jeune amateur promet beaucoup pour l'avenir.

Le président : Charles RONCE.

HIPPISME

COURSES A MARSEILLE

1re COURSE. — 1. Fumée, J. Belmondo, G. 16.50, P. 7.50 ; 2. Sennah, Delfargueil, P. 14.00 ; 3. Carosso d'Avril, A. Swann, P. 10.50.

2e COURSE. — 1. Hydravion, L. Barré, G. 8.50, P. 6.00 ; 2. Lilac, Hervé, P. 6.50.

3e COURSE. — 1. Reine du Chic, J. Belmondo, G. 64.00, P. 16.50 ; 2. Epécourt, L. Duffours, P. 9.00 ; 3. Gymnure, J. Bedeloul, P. 6.50.

4e COURSE. — 1. Mithra, Barré, G. 21.50, P. 12.50 ; 2. Insensible, H. Haes, P. 24.00, 3. Soleil du Midi, R. Duluc, P. 13.00.

5e COURSE. — 1. Riche en blanc, Bateau, G. 40.00, P. 13.00 ; 2. Som, Domerism, P. 8.50 ; 3. Quassia, Bouchite, P. 10.00.

Les baux des immeubles commerciaux reconstitués

Aux termes de l'article 8 de la loi du 25 octobre 1919 : « Le preneur d'un immeuble bâti à destination commerciale ou industrielle atteint, par un fait de guerre peut demander que l'effet du bail soit reporté sur cet immeuble reconstitué à l'aide de l'indemnité versée par l'Etat. Il ne peut exercer ce droit que s'il restait au moins trois années à courir sur le bail au jour de la détérioration ou de la destruction de l'immeuble ».

Ce principe posé, il ne semblait pas qu'il dût y avoir de difficultés lorsque le propriétaire, maître de remployer ses dommages de guerre à sa façon pour la reconstruction de ses immeubles, permettait le report du bail de son preneur en mettant à sa disposition un immeuble identique à l'exercice de sa profession. Dans le cas contraire, le preneur allait-il être privé de la valeur du bail, indiscutablement sa propriété ?

L'article 9 de la même disposition de loi permet au preneur qui ne peut réclamer le report du bail par suite du mode de remploi effectué, de demander une indemnité sur les dommages subis par le fait de la privation du droit au bail.

La compétence de cette procédure était confiée aux Commissions arbitrales.

Ces dernières ayant été supprimées par la loi du 31 mars 1922 qui revient aux principes de droit commun, ces contestations devront, à l'avenir, être déférées à M. le Président du Tribunal civil, pour les baux supérieurs à 1.000 francs et devant le juge de paix de la situation de l'immeuble pour tous les autres cas.

Différentes décisions de justice sont intervenues dans ces affaires qui intéressent au plus haut point les commerçants, mais les jugements étant rendus en chambre du conseil, nous devons être tenus à la plus grande réserve.

Néanmoins un commerçant, locataire d'un immeuble, rue Faidherbe à Lille est déclaré non recevable dans sa demande de report de bail, celui-ci n'ayant encore qu'une durée inférieure à 3 ans, lors de la destruction de l'immeuble.

Autre cas, un locataire lillois d'un immeuble, rue Faidherbe également, est déclaré non-recevable pour le report d'un bail, souscrit pour une durée de 12 ans, à compter du 1er octobre 1914, mais qui n'avait encore reçu aucun commencement d'exécution.

Quand il s'agit d'un immeuble visé par l'expropriation, évidemment, il n'est pas question de report de bail. Et enfin, pour essayer d'être complet sur cette matière particulièrement délicate, sur laquelle n'existe encore aucune jurisprudence, mentionnons que des expertises peuvent être ordonnées pour savoir si un immeuble, détruit par faits de guerre, et tel qu'il a été reconstruit, peut être utilisé par le locataire d'avant-guerre.

Les experts devront en ce cas, apprécier dans quelle proportion la valeur de l'immeuble a été augmentée par suite des dépenses effectuées.

LE RÉVEIL SCIENTIFIQUE

A la recherche de l'Énergie

Peut-on utiliser industriellement la chaleur du soleil ?

Les recherches qui se poursuivent de tous côtés en vue de l'utilisation directe des forces de la Nature : marées, chutes d'eau, énergie capricieuse des vents, montrent toute l'acuité du problème qui se pose — et s'impose — aux grands capitaines de l'industrie moderne.

J'ai insisté ici même et à maintes reprises déjà sur la crise qui s'annonce : l'énergie de la houille, celle du pétrole feront défaut dans un temps très proche. Or, l'industrie générale, mangeuse insatiable de houille, l'automobile, buveuse effrénée de pétrole, sont menacées de périr, faute d'aliments, au moment même où leur essor est *nécessaire aux progrès de la civilisation.*

On a parlé — et nous nous proposons d'y revenir encore — du fameux carburant national. *Ce n'est cependant qu'un palliatif,* à trouver un à-côté du grand problème d'où dépend la vie et le bien-être des peuples. *Ce qu'il faut chercher et réaliser* pratiquement, c'est la force industrielle, c'est l'énergie mécanique, électrique, ou calorifique à bon marché, et en abondante quantité.

Bien des chercheurs ont rêvé — entre autres moyens — d'utiliser la chaleur solaire. Et même un Français, Augustin MOUCHOT, a réussi, il y a quarante-cinq ans à faire marcher une machine à vapeur mue par les chauds rayons de l'astre du jour.

Mouchot, fils d'un pauvre ouvrier de Semur, reçut, grâce aux sacrifices paternels, une solide instruction classique. D'une rare intelligence, Mouchot enseigna la physique et les mathématiques à Tours, après avoir goûté durant de longues années, le pain amer de surveillant, de « pion », dans divers collèges de province. Mouchot, qui rêvait pour les hommes plus de bien-être par le progrès scientifique, était non seulement un esprit distingué de physicien, mais encore un expérimentateur habile, et ceci vaut souvent mieux que cela.

Avant lui déjà, Archimède avait réussi à incendier la flotte romaine assiégeant Syracuse au moyen de miroirs métalliques réfléchissant et conduisant au loin la lumière ardente du soleil. L'expérience renouvelée par des Français fameux : Buffon et Augrand avait séduit et inspiré Mouchot.

Le 1er janvier 1863, par une matinée de froid terrible et de pâle soleil, Mouchot, sans feu dans sa chambre, réussissait, grâce à un jeu de miroirs courbes, à chauffer assez d'eau pour faire sa toilette, au grand ahurissement de deux de ses collègues d'études. Un peu soutenu en haut lieu — ce qui est rare — le jeune professeur parvenait, en 1864, à construire deux petites machines à vapeur que le soleil de Tours faisait fonctionner. L'une d'elle comportait une chaudière, un corps de pompe, et un condenseur, le foyer c'était le soleil. Voici comment le jeune professeur utilisait ses rayons. Une sorte de vaste entonnoir de vingt mètres carrés de surface était garni intérieurement de miroirs étamés diversement inclinés et réfléchissant lumière et chaleur en un même point où l'on avait placé la chaudière. Et c'était tout ; et assez pour que chaque fois que le soleil brillait, la machine se mit en marche.

Malgré le procédé primitif de l'expérience, la force recueillie était environ de trois-quarts de cheval-vapeur, mais en France, le soleil, fut-il d'été, est bien volontaire et étrangement capricieux.

Mouchot sollicita et obtint en 1877 une mission officielle en Algérie. Ses expériences réussirent parfaitement et grâce à de sérieuses subventions, on vit à l'Exposition de 1878 fonctionner une pompe débitant cent vingt mètres cubes d'eau à l'heure sans autre moteur que les rayons du soleil de Paris. Et toujours avec l'entonnoir à rayons de vingt mètres carrés !

L'ingénieur Pifre continua ses travaux et parvint à utiliser 80 % de la chaleur solaire. Pendant quelques années on en parla encore, puis vint l'oubli, fils du manque de persévérance.

Et cependant, en Australie et au Mexique, en Egypte aussi, fonctionnent encore des appareils Mouchot qui ne coûtent rien et rendent d'énormes services.

Pourquoi ne reprendrait-on pas, en haut lieu, les travaux arrêtés par la mort de Mouchot et de Pifre ? Nous avons un immense empire-tropical, où le soleil luit sans éclipse inopportune durant dix ou onze mois par an. Nous pourrions transformer aisément la chaleur solaire tropicale en l'électricité qui se rit des distances et s'emploie sous toutes les formes. L'énergie ne nous coûterait ainsi rien et serait illimitée ou presque. Qu'on en juge : le soleil déverse par seconde sur chaque mètre carré de surface exposée directement à ses rayons une quantité d'énergie égale à deux chevaux-vapeurs et un quart. Soit 25.000 chevaux pour un hectare...

Il y a en France assez de chercheurs et de travailleurs à l'esprit pratique pour pouvoir établir l'exploitation rationnelle de cette mine de diamants mise gratuitement à la portée de notre main.

Faudra-t-il que les procédés de Mouchot et de Pifre nous reviennent sous l'étiquette de savants anglo-saxons ou « made in germany » pour que l'on daigne s'y intéresser ?

Henry LUTTGNEAUX.

DANS LA POLICE

On nous communique : En vue d'établir un lien solide entre les anciens combattants et mobilisés actuellement commissaires ou inspecteurs de la sûreté générale et surtout d'obtenir le bénéfice intégral des avantages accordés par la loi du 17 avril 1924 et de ceux qu'apporteront les lois à venir concernant les combattants, il est formé, au Ministère de l'Intérieur, une association amicale des anciens combattants et mobilisés de la sûreté générale.

Le Bureau provisoire comprend : Président, M. Royère, inspecteur ; Vice-présidents : MM. Valzer et Doucet, commissaires ; Secrétaire général, M. Périer, commissaire.

Tous les anciens combattants commissaires et inspecteurs, doivent absolument faire partie de ce nouveau groupement qui, tout comme celui qui existe à la Préfecture de police, à Paris, ne portera aucune atteinte aux associations déjà existantes.

Les demandes de renseignements, les adhésions (cotisation annuelle 5 fr.), les candidatures aux fonctions de délégué, délégué-adjoint, pour l'année 1925 (Nord, Pas-de-Calais, Somme) doivent être adressées d'urgence au délégué provisoire du 2e groupement, 2e brigade de police mobile, 66, rue Brûle-Maison, Lille. L'assemblée générale aura lieu à Paris, le 10 janvier 1925.

Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine

Liste des affiches illustrées mises en vente par l'Administration des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine :

Ribeauvillé, par Hansi ; Obernai, par Hansi ; Colmar, par Hansi ; Le Donon, par Frémont ; Le Haut Parr, par Soublé ; Kaysersberg, par Alé ; Vieux-Metz, par Marks ; Metz, par Thiry ; Strasbourg (cathédrale), par Greiner ; Strasbourg (Petite France), par Blumer ; L'Alsace (Ma montagne), par Kauffmann ; L'Alsace (Ma plaine), par Kauffmann ; La Lorraine, par Kauffmann ; Châteaux et costumes, par Kauffmann ; Les Vosges, par Constant Laval.

Ces affiches sont mises en vente au prix de 4 francs l'exemplaire ou de 3 francs 50 pour une commande minima de 4 exemplaires (frais de port en plus).

Aucune expédition ne sera faite contre remboursement. Pour tous renseignements et commandes, s'adresser aux Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, à Paris, 15, rue du Quatre-Septembre ; à Strasbourg, 3, boulevard du Président-Wilson.

CHEMINS DE FER DU SUD

Paris, 26. — On a distribué aujourd'hui à la Chambre un rapport, fait au nom de la Commission des travaux publics et des moyens de communication chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des Députés, adopté avec modifications par le Sénat, ayant pour objet de déclarer d'utilité publique, la reconstruction à voie normale des lignes d'intérêt local de Solesmes à Avesnes et de Solesmes à Haspres, avec prolongement de cette dernière ligne jusqu'à Denain et d'approuver la modification des conditions d'exploitation de l'ensemble des lignes du Groupe du Sud.

PHOTOGRAVURE
« LA PRESSE POPULAIRE »
186bis, Rue de Paris, 186bis
LILLE
TOUS GENRES DE CLICHÉS POUR ANNONCES & CATALOGUES
TRAIT — SIMILI-GRAVURES
SUR ZINC & SUR CUIVRE
ATELIER DE DESSINS (Croquis, Retouches)
EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNÉE

A L'OCCASION DES FÊTES

Nouvelle Prime Musicale

Pour CINQ FRANCS vous recevrez à domicile à votre choix :

— L'ALBUM N° 2 POUR PIANO contenant vingt morceaux pour piano : Sonate au Clair de Lune (Beethoven), Rondo (Mozart), Marche militaire (Schubert), Nocturne (Chopin), Roulez Tambours (Liszt), Mélodie (Rubinstein), Don Juan (Mozart), Martha (Flatow), Les Bouquetières (Wagner), etc., etc... plus des morceaux modernes. Une Java avec la théorie de la danse, une Jolie Valse, un Shimmy, etc. .... Franco : 5 fr.

— CINQ MORCEAUX DE PIANO et CHANT (grand format) : Elle s'appelle Joséphine, — La Petite Fourreuse, — chansons amusantes ; — La Nonnette, air ancien ; — Je ferai des Folies, romance ; — La Première Page, valse. Chacun de ces morceaux à lui seul vaut 2.50. Les cinq ensemble.......... Franco : 5 fr.

Le succès formidable de notre précédente Prime Musicale nous engage à offrir cette nouvelle prime à nos lecteurs et lectrices qui n'auront qu'à nous adresser le Bon ci-dessous avec le montant de leur commande :

Bon-Prime Musical

Je, soussigné, désire recevoir à mon domicile, franco :

L'ALBUM N° 2 . . . . 5 fr.

CINQ MORCEAUX DE PIANO-CHANT. . . 5 fr.

(Rayer ce que vous ne désirez pas).

Nom : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

Ville : ....

Département : ....

Ci-joint la somme de : ....

Adresser ce Bon et le montant de la commande à

REVEIL DU NORD

(SERVICE DES PRIMES MUSICALES)

196 bis, rue de Paris, LILLE

SI VOUS SOUFFREZ d[e]

HERNIE

ou d'affections abdominale[s]

N'oubliez pas que l'éminent Spécialiste des Etablissements

A. CLAVERIE

est actuellement de passage dans votre régio[n]. Vous ne devez pas négliger d'aller le voir e[t] lui demander conseil : votre santé en dépen[d]. Vous vous repentiriez plus tard d'avoir négli[gé] cette occasion de vous soigner et de vous guér[ir]. Le Spécialiste vous recevra de 9 h. à 4 h. à :

LILLE, Samedi 27 et Dimanche 28 Décembr[e], Hôtel Moderne (7, rue Parvis Saint-Mauric[e]).
Béthune, Lundi 29, Hôtel de l'Epoque (près Gar[e]).
Roubaix, Jeudi 8 Janvier, H. de Paris, 4, r. de Lill[e].
Avesnes, Vendredi 9, Hôtel du Grand St-Pierr[e].
LILLE, Samedi 10 et Dimanche 11, Hôtel Mo[derne] (7, rue Parvis St-Maurice).
Hazebrouck, Lundi 12, Hôtel du Nord.
Douai, Mardi 13, Buffet de la Gare.
Valenciennes, Mercredi 14, Hôtel Saint-Jacqu[es] (Place St-Jean).
Denain, Jeudi 15, Hôtel du Commerce.
Armentières, Vendredi 16, Hôtel du Nord et d[u] Comte d'Egmont Réunis.
Cambrai, Samedi 17, Hôtel du Mouton Blanc.

Ceintures Perfectionnées

contre les Affections de la matrice, et [de] l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominal[e], Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légère[s], les plus agréables à porter.

MODÈLES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS d[es] Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubou[rg] Saint-Martin, PARIS.

LE CHANGE

Paris, 26. — Clôture. — Sur Londres, 87.29 ; New-York, 18.545 ; Belgique, 91.925 ; Espagne, 258.375 ; Hollande, 730.25 ; Italie, 79.45 ; Pologne, 355.50 ; Prague, 56.30 ; Roumanie, 9.50 ; Suède, 500.25 ; Suisse, 361 ; Vienne, 26.125.

Autres pays incotés.

BOURSE DE PARIS DU 26 DÉCEMB[RE]

Rentes Françaises	Cours p.j.	Rentes Françaises	Cours p.j.
3 % perpétuel...	50 ..	Crédit national.	
3 % amortissab.	.. ..	1919..........	389
3 1/2 % amortis.	.. ..	1920..........	346
4 % 1915-1916....	64 80	1921..........	407
4 % 1917.........	52 ..	1922 janvier..	443
4 % 1918.........	52 10	1922 juillet...	496
5 % 1920.........	69 60	» 1923.	387
5 % 1920.........	71 80	1923 juin.....	383
Bons 6 % 1922.	482 50	1924..........	384
» 1923	469 75	Société Marseill.	
1923..........	456 ..	de Crédit, a. l.	479

Le marché a débuté très calme, mais cependant animé de bonnes dispositions. Aussitôt les premiers cours cotés, le Rio reprenait son rôle de leader, en dépit de la fermeture de la place anglaise et toute la cote progressait vigoureusement. Notre place était gros vendeur, tant ferme qu'à primes et l'approche de la liquidation incitait à des rachats. On entrevoit une bonne fin d'année, bien que certaines valeurs soient bien au-dessous des cours de compensation. Les changes sont calmes. La livre à 87.25 et le dollar à 18.54 1/2.

Les rentes françaises sont fermement tenues.

Les actions de nos grandes banques ont été largement achetées et rachetées.

Les fonds et valeurs ottomans ont été très calmes en dépit des notes parvenues d'Angora concernant le paiement des arriérés.

Les fonds et valeurs russes ont aussi repris. Bakou a progressé de plus de 100 points.

Les fonds et valeurs mexicaines sont meilleurs.

Grande hausse des valeurs de cuivre. Le Rio en dépit de la fermeture de Londres a progressé encore de plus de francs.

Les valeurs de sucre ont été rachetées et achetées. La Say gagne plus de 50 points à 1870 et les Sucreries s'avancent à 1039.

En banque, fermeté sans plus de la De Beers, hausse de la Mount Elliot, Hotchkiss très irrégulière.

Bourse de Lille du 26 Décembre 1924

Charbonnages	C. P.	C. du J.
Albi..........	655 ..	675 ..
» Part..........	2524 ..	2580 ..
Aniche..........	1120 ..	1140 ..
Anzin..........	1130 ..	1138 ..
Béthune..........	3475 ..	3535 ..
» 10e..........	334 50	340 ..
Blanzy..........	1595 ..	1650 ..
Bruay..........	2860 ..	2899 ..
» 10e..........	289 ..	291 50
Carvin..........	1112 ..	1134 ..
Ch. Boulonn....	139 ..	140 ..
Clarence..........	413 ..	409 50
Courrières..........	621 ..	627 ..
Crespin..........	340 ..	350 ..
Douchy..........	.... ..	.... ..
Dourges..........	750 ..	750 ..
Epinac..........	.... ..	.... ..
Escarpelle..........	1665 ..	1665 ..
Ferfay..........	505 ..	505 50
Flines..........	.... ..	.... ..
Frankenholz....	453 ..	451 ..
Gouy-Servins....	712 ..	700 ..
Lens..........	390 ..	395 ..
» 10e..........	.... ..	.... ..
Liévin..........	280 ..	283 50
» » c. de 30 act.	3375 ..	3500 ..
Ligny..........	1130 ..	1127 ..
Marles 70 %....	521 ..	535 ..
Nord d'Alais....	142 ..	145 ..
Ostricourt..........	1035 ..	1048 ..
Thivencelles....	275 ..	277 50
Vendin..........	205 ..	208 ..
Vicoigne..........	415 50	621 ..
Vimy..........	295 ..	295 ..
Sarre et Moselle	.... ..	.... ..

Pétroles	C. P.	C. du J.
Bordeni..........	.... ..	.... ..
» Part..........	.... ..	.... ..
Bustenari..........	265 ..	.... ..
Dabrowa Cap..	566 ..	573 ..
Estera..........	134 ..	.... ..

Pétroles	C. P.	C. du J.
Fin. Pétroles..	390 ..	390 ..
Fr. Polonaise..	378 ..	401 ..
Grabownika....	690 ..	708 ..
Ind. Pologne....	171 ..	172 ..
Karpathes..........	166 ..	150 ..
Lille-Bonn ord.	863 ..	868 ..
» » prior	1199 ..	1199 ..
Milano..........	140 ..	.... ..
Monte-Carlo....	207 ..	207 ..
Omn. Pét. Nord.	395 ..	395 ..
Pechelbronn....	710 ..	.... ..
Pétrole Block..	.... ..	.... ..
Pétr. Premier ..	229 ..	236 ..
Polona..........	137 ..	.... ..
Potok..........	382 ..	399 ..
Raff. Pétr. Nord	649 ..	650 ..
Renasterea..........	.... ..	.... ..
» Part	.... ..	.... ..
Silva-Plana....	135 ..	136 ..
Wankowa..........	426 ..	437 ..
Zagorz..........	138 ..	.... ..

Métallurgie	C. P.	C. du J.
Blanc-Misseron.	325 ..	349 ..
Aciéries France	322 ..	321 ..
» Part.	200 50	200 ..
Aciéries Longwy	787 ..	780 ..
Aciéries Nord..	228 ..	233 ..
Sambr. et Meuse	1281 ..	1291 ..
Ch. de France.	192 ..	205 ..
Nicaise..........	800 ..	815 ..
» Part....	645 ..	660 ..
Etabliss. Cail..	575 ..	573 50
Denain-Anzin..	1640 ..	1655 ..
Escaut Capital.	2470 ..	.... ..
Escaut Jouiss..	2025 ..	.... ..
Etablis. Arbel..	301 50	303 ..
Fives-Lille....	2470 ..	2505 ..
Nord et Est....	324 50	329 50
Mat. Fr. Belge.	1000 ..	1004 ..
Senelle-Maub ..	930 ..	943 ..
Mat. Transports	171 ..	174 ..

Métallurgie	C. P.	C. du J.
Wauquier..........	249 ..	245
» Part.	33 ..	33
Jeumont..........	320 ..	324
» Part...	1380 ..	1450
Delatt.-Frouart.	.... ..	....

Valeurs diverses	C. P.	C. du J.
Béthunoise....	280 50	284
El. et G. du Nd.	350 ..	375
Energ. El. N. Fr	354 ..	350
Compt. Linier..	975 ..	970
» nouv.	.... ..	....
Cot. St-Quentin.	449 ..	449
Cie Ind. Text....	2215 ..	2250
Etabl. Agache..	725 ..	722
Tiberghien..........	677 ..	690
» Part.	3701 ..	3736
Fil. Filet. de Fr.	550 ..	560
Filat. du Nord.	953 ..	965
Le Blan..........	801 ..	803
Cim. Boulonn.	617 ..	617
Cim. Houb	375 50	376
Cim. Français.	3590 ..	3590
» Jouiss.	3145 ..	3152
Ciments Origin.	2850 ..	2900
Gl. verres sp..	3901 ..	3900
Gl. Aniche lib..	3425 ..	3490
Kuhlmann ex-d	475 ..	482
Crédit du Nord.	660 ..	....
Nall Ste-Thérèse	3239 ..	3250
Gr. Hôtels Fr..	1178 ..	....
Bons du Trésor.	.... ..	453
» 1923..	.... ..	478
» 1923 (2e)	.... ..	456
Obl. Houillères.	.... ..	354
» (2e)	.... ..	350
Oblig. Lens....	.... ..	390
Cr. Nat. 1919....	.... ..	....
» 1920....	.... ..	339
» 1921....	.... ..	402
» 1922....	.... ..	442
» 1922 (2e)	.... ..	408
» 1923....	.... ..	377
» 1924....	.... ..	368

Le marché conserve ses bonnes dispositions de mercredi et l'on retrouve toute la cote en progression.

Clôture : Albi 656 ; Aniche 1131 ; Anzin 1135 ; Bruay 2870 ; Courrières 626 ; Lens 396 ; Liévin 3525 ; Ligny 1135 ; Vendin 300 ; Longwy 7.. ; Delattre 2750 ; Fives 2529 ; Nord-Est 324.. ; Senelle 963 ; Jouissance Dabrowa 306 ; Finalière 305 ; Franco 336.

FEUILLETON DU 28 DÉCEMBRE 1924. — N° 14

L'IDYLLE DANS LA Tourmente

Grand roman inédit, par Gilles BOSMONT

Seulement, comme il s'éloignait de la maison, après en avoir renvoyé la Manille, il avait fait, au bord de la Marne, une rencontre inquiétante : Olivier Flavignac, qui passait sur la berge juste à ce moment-là !...

Abel Malicorne sursauta.

— Flavignac !... sur le quai de la Pie !... Mais c'est fou !

— Lui-même... Il ne me connaît pas, heureusement, et d'ailleurs ma barbe et ma perruque me rendaient méconnaissable.

— Flavignac !... mâchonna M. le directeur abasourdi, mais nous avons été trahis !... Il connaissait la retraite des enfants alors ?

— Je ne pense pas. Je crois plutôt qu'il la cherchait toujours et qu'après un mois de recherches, le hasard l'amenait, cette fois, sur la bonne piste.

— Voilà un hasard bien invraisemblable... Tu l'as suivi ?

— Non, ma foi !... J'étais trop pressé de filer.

— Tu as eu tort. Sa présence était une grave menace. Qui sait, même, si ce n'est pas lui qui a enlevé les enfants après avoir soudoyé la Manille et qui revenait, ensuite, explorer les lieux pour mettre la main sur les ravisseurs.

— Cette hypothèse est inadmissible, mon cher, puisque Madame Daverny pleurait encore hier soir la perte de ses enfants.

A mesure que se déroulait cette conversation, les mensonges d'Armand soulevaient des réflexions et des objections qu'il n'avait pas prévues. Mais il ne pataugeait pas trop dans ce terrain mouvant... Il s'en tirait même avec une certaine habileté.

Il avait, d'ailleurs, reçu la visite de la Manille dans la matinée et concerté, avec elle, les termes de l'histoire qu'ils raconteraient à leur maître à tout deux.

La Manille ne dirait rien de la visite de Mme Daverny à la Pie, escortée d'Armand, et ce dernier tâcherait, de son côté, de plaider la cause de la coupable et d'obtenir pour elle une certaine indulgence.

Quant à la rencontre avec Flavignac, il n'avait pas cru devoir la cacher, parce qu'il prévoyait que les journaux feraient du bruit autour des malheurs de la pauvre femme, trouvée morte ou mourante — il ne savait pas encore au juste quoi — sur le seuil de la misérable maison de Saint-Maur.

La présence d'Olivier Flavignac expliquerait aux yeux du maître celle de Madame Daverny.

Après un court silence, tout plein de pensées orageuses chez les deux interlocuteurs, Malicorne reprit :

— Est-ce que Clara est au courant ?

— Oui, je l'ai vue hier, répondit Armand.

— Et quelle est son impression ?

— Mauvaise, naturellement... Du reste, tu en jugeras toi-même. Elle doit venir ce matin... la Manille aussi. Je m'étonne qu'elles ne soient pas encore arrivées.

— La Manille va venir ?... Elle en a du toupet, celle-là. Eh bien, cela m'étonnera si elle ne ressort pas d'ici plus vite qu'elle n'y sera entrée.

— Prends garde, Abel.

— A quoi, s'il te plaît ?

— Prends garde de faire une maladresse.

— As-tu la prétention de me dicter ma conduite ?... Tu es un peu jeune, tu sais, mon petit.

— Je n'ai pas voulu te froisser, mon vieux, réplique Armand humblement. Mais enfin... nous avons des intérêts communs, n'est-ce pas ? et nous devons avoir, par conséquent, notre franc parler.

» La Manille est au courant de bien des choses... Elle connaît beaucoup de nos secrets... il faut, tout de même, la ménager.

M. le Directeur ne supportait pas facilement la contradiction ; il bondit et interrompit brutalement son neveu :

— Ma parole, cria-t-il, on dirait que tu veux la justifier. Elle a commis une faute impardonnable parce qu'elle est irréparable. Peut-elle nous indemniser des cent mille francs qu'elle nous a fait perdre ?... Non, n'est-ce pas. Alors...

— Assurément, mais c'est sans mauvaise intention.

Cette réplique d'Armand sembla mettre le comble à la rage de son interlocuteur qui bondit hors de son fauteuil, prêt à toutes les invectives. Mais la porte du cabinet, en s'ouvrant, arrêta les paroles sur les lèvres du Directeur.

C'était le garçon de bureau qui annonçait l'arrivée de Madame des Bardins.

— Faites entrer, bougonna Malicorne, en faisant un violent effort pour se calmer.

Un froufroutement de soie, un toc-toc de petits talons sur le parquet : c'était Clara qui faisait son entrée, plus jeune, plus élégante, plus séduisante que jamais.

— Bonjour, vous autres, dit-elle en tendant ses mains aux deux hommes. Vous n'avez pas l'air d'une gaieté folle... Qu'est-ce qu'il y a encore ?

— Ne fais pas tant la crâne, interrompit Armand. Tu n'étais pas si brave que cela, hier soir.

— Assieds-toi, Clara, murmura Malicorne à son tour, d'un ton lugubre. Nous avons à causer.

— Oh ! oh ! comme tu dis cela, l'oncle, reprit la jeune femme railleuse en s'installant dans un fauteuil. C'est l'affaire des cent mille francs qui te tient, hein ?...

— Oui... celle-là... et l'autre.

— Quelle autre ?

— Celle des cinq cent mille francs !

Armand et Clara baissèrent la tête. Ils savaient l'un et l'autre ce que ces mots signifiaient.

— Tu crois donc l'heure propice ? demanda de Chape d'une voix étranglée.

— Certes. Mais à la condition d'avoir deux auxiliaires résolus et sans faiblesse. Et on dirait que mes paroles vous ont troublés et surpris, tout à l'heure.

— On peut être troublé d'avance et faire la besogne quand c'est nécessaire, répondit le jeune homme sèchement.

— C'est bon, Armand. Tel est aussi ton avis, n'est-ce pas, Clara ?

— Oui, Abel... on fera ce qu'il faudra.

— Dame, ma petite, nous venons de perdre cent mille francs... il faut nous rattraper. Et puis, on ne sait pas ce qui peut arriver... Un tiens vaut mieux que deux : tu l'auras.

— Nous rattraper ?... interrompit Madame des Bardins. Tu ne parles pas pour moi, je présume ? La perte des cent mille francs ne me concerne pas.

— Hein ?... Qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela signifie que l'affaire des gosses ne m'intéresse pas. Elle est ratée, tant pis pour vous. Je n'en toucherai pas moins ma part dans l'affaire des cinq cent mille francs. Vous partagerez le reste à vous deux.

— Tu ne m'as pas regardé, Clara ?

— Mais si, mon gros ! et je vois même que tu fais une laide grimace... Mais tu ne me fais pas peur.

Pendant quelques secondes, Malicorne se tut : il étranglait de fureur. Enfin, il se maîtrisa, non sans difficulté, et, d'un ton à peu près calme, répondit :

— Tu as tort, Clara, de ne pas avoir peur, si tu ne remplis pas tes engagements avec un homme tel que moi... Ecoute-moi bien :

» Nous étions convenus, entre nous trois, de mettre à exécution deux projets qui devaient nous rapporter six cent mille francs en bloc : deux cent mille francs pour chacun de nous.

» Je n'ai pas abusé de ma situation de chef pour exiger une somme plus forte que celle de mes associés. Mais je ne serai pas assez niais pour en accepter une plus petite. Part égale pour chacun : voilà notre devise.

» Au lieu de six cent mille francs à partager, il n'y en aura plus que cinq cents, voilà tout.

— Ça ne fait pas mon compte, protesta avec aigreur l'ex-chanteuse.

— Ni le mien, ni celui d'Armand. Mais tu dois subir la mauvaise chance, comme les autres.

— Pas du tout. Vous avez mijoté, entre vous deux, la première affaire. Vous deviez en partager le profit. Je n'avais rien à y voir.

» Mais pour la seconde affaire, c'est différent. Ma part de deux cent mille francs doit être prise sur la prime d'assurance qui m'appartient. Voilà ce qui a été convenu.

— A d'autres !... grogna le chef. C'est de l'ergotage, ça, ma fille : c'est de la mauvaise foi. Qu'en penses-tu, Armand ?

Le comte de Chape lissa d'une main nonchalante sa petite moustache.

— Peuh ! mon vieux, murmura-t-il, j'avoue qu'il y a du pour et du contre. Ton raisonnement a l'air solide... mais il faut cons[idérer] que la prime est à elle... légalement à e[lle] toute seule.

— Comment ?... Hein ?... tu dis ?... b[égaya] le géant, cramoisi.

— Je dis que la prime d'assurance est [à] Clara. Elle pourrait la toucher, puis pren[dre] la poudre d'escampette... Elle nous en la[isse] la moitié, c'est déjà joli.

— Ah ! tu la soutiens !... Tu es donc au[ssi] filou qu'elle... Je vois clair dans votre je[u] maintenant. Vous êtes venus ici séparémen[t] mais après avoir comploté ensemble vot[re] canaillerie... Vous vous entendez comme la[rrons] en foire contre moi.

» Mais prenez garde. On ne me la fait pa[s] à moi. Et je resterai votre maître à [tous] deux, vous m'entendez, mes agneaux !

— Tu ne resteras rien du tout, si tu co[n]tinues à nous embêter, déclara Armand [ré]solument.

— Qu'est-ce que tu oses dire, toi, espè[ce] de morveux ?

— J'ai à dire que tu prends des airs [qui] ne me vont pas et que tu n'es qu'un gr[os]sier personnage.

— Et moi, j'ai à dire, reprit Clara, [qui] avait écouté jusqu'ici sans mot dire cette [édi]fiante discussion, que je secoue pour la d[er]nière fois, ici, la poussière de mes cha[us]sures.

» Nous en avons assez... on peut se pa[sser] de toi, mon bonhomme... Viens, Arman[d].

Ils étaient tous les trois debout, en p[roie] à la plus violent surexcitation.

Clara se dirigeait déjà vers la porte, [sui]vie d'Armand, docile : mais Malicorne [se] dressa, terrible, et les arrêta net dans [leur] exode.

— Halte !... hurla-t-il. Ne sortez pas, malheur à vous !...

» Vous oubliez, ce me semble, que la